

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 22 juin 2012

Signature du premier contrat local de santé de la région Nord – Pas-de-Calais au sein de la communauté de commune du Saint Polois et du Pays d’Heuchin.

Le 20 juin, l’ARS et ses partenaires¹ signent le contrat local de santé (CLS) de communauté de commune du Saint Polois et du Pays d’Heuchin. Sa mise en œuvre permettra de travailler sur les problématiques spécifiques du territoire comme l’autonomie, les risques cardio-vasculaires ou encore le cancer.

Premier du Nord - Pas-de-Calais, le CLS du territoire St Polois et du Pays d’Heuchin est le fruit de plus d’une année de travail. Pour élaborer ce CLS, l’ensemble des acteurs s’est basé sur :

- un diagnostic de santé et socio-économique (démographie, actes de soins, maladies, mortalité, santé scolaire...);
- un questionnaire remis à la population autour de l’accès aux soins et les projets santé à mettre en place dans territoire ;
- l’action de plus de 80 acteurs locaux, partenaires, professionnels de santé, bénévoles d’associations, responsables d’établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Le diagnostic a mis en évidence une zone rurale caractérisée par une faible densité de population et son isolement géographique, un nombre important de personnes âgées de plus de 75 ans et un indice de mortalité dû au suicide et maladies cardio-vasculaires important.

Répartis au sein de six groupes de travail, les 80 acteurs locaux ont établi 24 fiches actions portant sur six thématiques identifiées répondant aux besoins de la population locale :

- 1- l’autonomie,
- 2- les risques cardio-vasculaires,
- 3- le cancer ;
- 4- l’accès aux soins et à la santé
- 5- la santé mentale ;
- 6- les addictions ;

Ces travaux sont issus d’un travail commun et d’un financement partenarial.

1 : Préfecture du Pas-de-Calais, Communauté de Communes du Saint-Polois, Communauté de Communes d’Heuchin, CPAM Artois, MSA du Nord-Pas-de-Calais, ville de St Pol sur Ternoise.